

RENTREE SYNDICALE DANS LA BRANCHE ÉCLAT

Branche ÉCLAT : une rentrée sous tension sur les salaires et les conditions de travail

La rentrée 2026 s'ouvre dans un contexte particulièrement tendu dans la branche ÉCLAT. Alors que plus de 260 000 salarié-es travaillent chaque jour dans l'animation, l'éducation populaire, la culture, le sport, l'environnement et le développement local, les négociations salariales ne permettent toujours pas de répondre à la dégradation de notre pouvoir d'achat. Nos métiers sont pourtant essentiels au fonctionnement de nombreuses structures et à l'accompagnement des enfants, des jeunes, des familles et des populations sur l'ensemble des territoires.

Le constat est aujourd'hui difficilement acceptable. Le coût de la vie continue d'augmenter et pèse directement sur les salarié-es : alimentation, logement, énergie, transports... Dans le même temps, les employeur-ses refusent toute véritable revalorisation des salaires.

La dernière négociation salariale nationale s'est ainsi soldée par une proposition de 0 euro d'augmentation.

Pour la CGT, cette situation traduit un véritable manque de reconnaissance du travail réalisé quotidiennement par les professionnel-les de la branche.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que le gel des rémunérations conduit à un écrasement progressif de la grille salariale. Avec les évolutions successives du SMIC, certains niveaux de rémunération de la branche se retrouvent désormais sous le salaire minimum.

Il n'est pas acceptable que des salarié-es puissent travailler avec une rémunération conventionnelle inférieure au SMIC.

Cette situation fragilise encore davantage l'attractivité de nos métiers et la reconnaissance des qualifications, de l'expérience et des responsabilités.

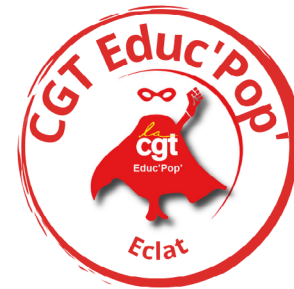
Une démarche intersyndicale pour porter nos revendications

Face à cette situation, la CGT poursuit son travail avec les organisations syndicales Solidaires, UNSA, Force Ouvrière et CFDT au sein de l'intersyndicale de la branche ÉCLAT. Cette démarche commune permet de porter collectivement les revendications des salarié-es et de faire pression sur les employeurs afin d'obtenir de véritables avancées.



L'intersyndicale demande notamment une revalorisation immédiate de 5 % des salaires, ainsi qu'une limitation du temps de travail annualisé à 1 526 heures maximum.

Elle revendique également une sixième semaine de congés payés, la reconnaissance et la rémunération des temps de trajet professionnels, la fin des remises en cause visant les salarié-es à temps partiel et la mise en place d'un congé menstruel spécifique. Au-delà des négociations salariales,



la question du financement de nos secteurs est également centrale. Les structures de l'animation et de l'éducation populaire ne peuvent pas continuer à absorber les contraintes budgétaires par une dégradation des conditions de travail et une stagnation des salaires. L'intersyndicale demande donc à l'État, aux collectivités et aux financeurs publics d'assumer leurs responsabilités et de garantir des financements à la hauteur des besoins.

La CGT Educ'pop reste mobilisée

Cette rentrée sera donc particulièrement importante. Les employeurs doivent comprendre que les salarié-es ne peuvent plus être considérés comme une variable d'ajustement. La reconnaissance de nos métiers passe nécessairement par des salaires permettant de vivre dignement, de meilleures conditions de travail et des moyens adaptés aux missions qui nous sont confiées.

La CGT, première organisation syndicale dans la branche de l'animation, continuera à porter ces revendications et à participer pleinement au travail intersyndical. Mais la force du syndicalisme repose avant tout sur l'implication des salarié-es.



La CGT continuera à défendre une idée simple : nos métiers ont une valeur, notre travail a une valeur, et cela doit se traduire concrètement sur nos salaires et nos conditions de travail.